
Programme de Formation

Formation Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Référents harcèlement sexuel et agissements sexistes désignés par le CSE ou nommés par l'employeur
- Directeurs et responsable des ressources humaines
- Membres du CSE.



Objectifs pédagogiques

- Accueillir un signalement et évaluer la matérialité des faits
- Initier une enquête suite à un signalement de harcèlement
- Identifier les acteurs de la santé au travail et savoir orienter les salariés
- Prendre sa place au sein de la prévention du harcèlement sexuel.



Description

Introduction

- Présentation de la formation Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes, des participants et de leurs attentes spécifiques.

Contexte et notion de harcèlement sexuel et des agissements sexistes

- L'évolution de la loi sous l'effet de l'actualité
- La dénonciation des faits de harcèlement sexuel et des agissements sexistes.

Qu'est ce que le harcèlement sexuel ?

- Atelier sur les stéréotypes et les préjugés
- Parmi les risques psychosociaux, la place particulière des violences au travail
- Définition des concepts d'agissement sexiste, de harcèlement sexuel et d'agression
- Cadre légal et risque juridique
- Attributions du CSE et rôle du référent.

Identification des cas de harcèlement

- Où s'arrête la séduction et où commence le harcèlement sexuel ?
- Les comportements fréquents rencontrés dans les jurisprudences
- Les impacts pour les conditions de travail, pour le collectif et pour la victime
- Exercices pratiques : étude de jurisprudences en matière de harcèlement sexuel.

Que faire dans un cas de harcèlement avéré?



- Quel référent êtes-vous ?
- Questionnaire de positionnement
- L'entretien d'écoute active pour accueillir le signalement d'une victime
- L'étude de la matérialité des faits et les mesures conservatoires possibles
- Les différents types d'enquête
- L'élaboration d'un plan d'actions
- Jeu de rôle : l'entretien d'accueil d'une personne qui se plaint de harcèlement.

Intégrer le harcèlement sexuel dans la prévention

- De la prévention du HS à la prévention des RPS
- Le panel de mesures préventives en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes
- L'articulation de l'ensemble des acteurs internes et externes de la prévention
- Les rôles respectifs de la Direction et du CSE
- Prendre appui sur le dispositif de prévention de l'entreprise
- Travaux pratiques : définir un plan d'actions.



Prérequis

- Le référent doit être un élu au CSE ou si ça n'est pas le cas, il doit y avoir dans l'entreprise un référent déjà en place
- Pour les représentants du personnel, avoir suivi la formation SSCT des élus au CSE est un plus.



Modalités pédagogiques

- Tour de table pour validation des attentes spécifiques, des objectifs, du programme...
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et mise en œuvre par des mises en situations concrètes et jeux de rôles.



Moyens et supports pédagogiques

- Un support de cours numérique ou papier sera remis à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

- La validation des acquis sera réalisée à travers un quiz et/ou une certification
- Une évaluation qualitative de la formation sera complétée par le stagiaire